

MAINTENANT & DEMAIN | 2024-2026

Résidence d'artistes

Le Conseil départemental de l'Orne, via le Fonds départemental d'art contemporain, en collaboration avec le centre d'art Les Bains-Douches et le centre d'art 2angles s'associent pour mettre en place un programme de résidences et d'expositions destiné aux artistes récemment diplômé(es) d'une école d'art de Normandie (depuis 5 ans au plus).

Durée de la résidence : 5 semaines soit 35 jours effectifs, consécutifs ou échelonnés.

Une exposition fera suite à la résidence, d'une durée de 5 à 8 semaines selon le programme défini avec la structure accueillante.

Le jury orientera son choix quant à la structure d'accueil des artistes selon l'identité artistique et culturelle qui sous-tend l'activité et la programmation des centres d'art Les Bains-Douches et 2angles.

La résidence offrira des temps de recherche et expérimentation à deux artistes diplômé(es) d'une école d'art de Normandie (ESAM Caen-Cherbourg, ESADHaR Le Havre-Rouen), relevant de tous les domaines d'expression dans les champs de l'art contemporain. Chacun des deux artistes aura l'opportunité de présenter son travail dans le cadre d'une exposition personnelle, pour l'un au centre d'art Les Bains-Douches, pour l'autre au centre d'art 2angles.

Chacun des deux artistes exposera également dans un lieu partenaire du Fonds Départemental d'Art Contemporain. Les artistes sélectionné.e.s seront amené.e.s à développer leurs démarches de recherche et de pratique - tout en considérant les caractéristiques et singularités du territoire. Les temps de résidence seront ponctués par différents formats de rencontres avec le public : conférences, projections...

- **Les Bains-Douches :**

Le centre d'art Les Bains-Douches est un espace autonome propice à l'expérimentation dans les domaines de l'art contemporain et de la poésie. La programmation annuelle conjugue des expositions d'artistes émergents et confirmés et des invitations de commissaires indépendants. Les expositions se déploient également, au rythme des saisons, dans l'extension inaugurée en 2019. Cet espace, contrasté et complémentaire à l'espace d'exposition intérieur, offre un nouvel outil de réflexion/production/monstration aux artistes résidents – tout en redéfinissant la possibilité de déambulation du public.

- **2angles :**

L'association 2angles accompagne des plasticiens pour des résidences de recherche et de création depuis 2003, et des compagnies de danse depuis 2010. Son ancrage sur le territoire du bocage normand permet de multiples relations entre les artistes, des entreprises, artisans et institutions du territoire. Le déménagement actuellement en préparation a pour objectif d'offrir aux artistes de meilleures conditions d'accueil et d'accrochage, tout en multipliant les relations aux publics. La programmation défend la diversité des recherches et des pratiques avec exigence, dans une gouvernance collective.

- **Le Fonds Départemental d'Art Contemporain (FDAC) :**

Riche d'une collection de plus de 450 œuvres, acquises auprès de plus de 100 artistes, confirmés ou en devenir, cette collection publique, propriété du Département de l'Orne, se veut représentative d'un panorama de la création contemporaine à travers les techniques de la peinture, du dessin, de la sculpture, de la vidéo... Il soutient la diffusion des arts plastiques au travers d'expositions sur l'ensemble du territoire de l'Orne ainsi que par l'acquisition d'œuvres qui viennent, régulièrement, enrichir le fonds. Le FDAC a la vocation d'être un outil de médiation auprès de tous les publics et notamment les plus jeunes (collégiens, lycéens).



La Résidence - Espace de travail

- **Les Bains-Douches :**
Le résident-e bénéficiera d'un appartement, espace de vie situé à l'étage du bâtiment et d'un atelier de pratique et de recherche situé dans l'extension.
- **Zangles :**
Le résident-e aura accès à un appartement collectif (possibilité d'avoir plusieurs résidents de différents programmes sur une même période). Un atelier de pratique et de recherche sera mis à disposition, un espace de stockage sera organisé si nécessaire. 3 kms séparent l'appartement et le nouveau lieu de travail, un véhicule (voiture, vélo) n'est pas obligatoire mais permettra une plus grande autonomie.

Sur place, les artistes seront entourés d'une équipe professionnelle afin de les accompagner dans les différentes étapes de réflexion, de production et de développement de leur projet.

Conditions

- **Les Bains-Douches :**
La résidence aura lieu pendant les mois d'octobre-novembre 2025 sur une durée de 5 semaines. Elle sera suivie d'une exposition personnelle d'une durée de 5 semaines de novembre à décembre 2025.
- **Zangles :**
La résidence de recherche et de création (30 jours) pourra s'échelonner d'octobre à décembre 2025. Cette période de recherche et de création permettra de programmer une exposition personnelle de 8 semaines (incluant 5 jours de montage et démontage) qui pourra se réaliser sur une période à définir avec l'artiste et l'équipe le premier trimestre 2026.

Les travaux réalisés et présentés aux Bains-Douches et à Zangles seront exposés dans deux lieux partenaires du FDAC au cours de l'année 2026.

- Dans le cadre de chacune des expositions en lien avec le FDAC, les frais de transport et d'hébergement seront pris en charge par le partenaire et/ou le lieu d'accueil.
- Les artistes recevront une bourse de 5 000 € comprenant les honoraires, les frais de production et déplacements.
- Un contrat d'adhésion sera proposé par les structures aux artistes sélectionnés. Ce contrat définira les obligations légales des artistes, les règlements intérieurs des structures et les conditions de répartition et de versement de la bourse de 5 000 €.

Critères de sélection

- La qualité du travail, son inscription et perspectives dans les champs de l'art contemporain.
- La qualité artistique du projet et ses potentialités de développement dans le cadre d'une résidence (faisabilité et cohérence avec les possibilités des structures d'accueil).

Composition du dossier de candidature

- Une note d'intention
- Une biographie et un CV
- Un dossier artistique, texte et images, destiné à rendre compréhensible les enjeux de la pratique
- Une attestation d'affiliation au régime social des artistes auteurs.
- Coordonnées des candidat (es) (adresse, mail, téléphone)

Les dossiers sont à envoyer **avant le 10 janvier 2025** à culture@orne.fr

Les dossiers ne doivent pas dépasser 10 Mo et doivent être envoyés au format pdf.

Le jury aura lieu le **30 janvier 2024**.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter à :

info@bainsdouches.net / jeromeletinturier@2angles.org / culture@orne.fr
